

Note d'orientation

Rôle de la recherche et des études post-Licence dans l'enseignement supérieur africain

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

- Malgré la longue histoire des études supérieures en Afrique qui remonte à 859, l'approche délétère qui a favorisé l'éducation de base par rapport à l'enseignement supérieur (ES) comme un meilleur investissement pour l'Afrique a été le facteur déterminant de l'état déplorable dans lequel se trouvent les systèmes d'Enseignement Supérieur ES et leur production sur le continent actuellement.
- L'agenda de développement post-2015 se dessine dans un contexte de demande toujours accrue d'ES en Afrique et de baisse des dépenses publiques, de faibles niveaux de croissance économique et de pauvreté généralisée.
- L'approche instrumentaliste à l'ES est peu susceptible de répondre à l'objectif central de développer et de valoriser les nouvelles connaissances. L'approche « économie du savoir » qui situe la croissance économique dans les idées nouvelles qui débouchent sur des innovations scientifiques, techniques, organisationnelles, environnementales ou sanitaires et qui n'est pas dépendante des ressources naturelles a plus de chances de favoriser le développement durable à long terme de l'Afrique.
- Parmi la myriade de défis auxquels l'ES africain est confronté, nous avons identifié les quatre domaines suivants qui exigent une attention urgente :
 1. **Le financement limité de l'ES.** Les dépenses pu-

“ Si l'on prend comme indicateur de la place du continent dans l'économie du savoir la production de recherche sous la forme de diplômés de master et de doctorat et les capacités de recherche d'universitaires de haut niveau en termes d'articles publiés revus par les pairs, alors l'Afrique a encore un chemin difficile à parcourir. Son empressement à « réparer » son système d'ES est ce qui plaide en faveur de l'Afrique (Mohamedbhai, G.2013). ”

bliques limitées pour l'ES associées à l'accès limité aux bourses de recherche, les infrastructures vétustes et la faible rémunération des personnels ont contribué à la crise actuelle de l'ES.

2. **La faible capacité de recherche du système.** Les capacités de recherche de l'ES sous la forme d'articles publiés revus par les pairs, la production de masters et de doctorats sont particulièrement faibles. Les inscriptions aux programmes post Licence en Afrique subsaharienne (ASS) sont restées inchangées à 5% entre 2008 et 2012. Les universités africaines produisent moins de 1% des articles de recherche à l'échelle mondiale.
3. **L'inadéquation de la production des connaissances en relation avec les besoins nationaux et régionaux.** La production de recherche doit être accrue dans le contexte de besoins nationaux et régionaux articulés, à travers une collaboration étroite entre les établissements de recherche, le gouvernement et d'autres parties prenantes, sans compromettre l'autonomie des établissements de recherche. Un environnement politique stable et démocratique est bien placé pour construire un système d'ES fondé sur la recherche.
4. **La bureaucratie excessive et la faiblesse des systèmes administratifs dans les établissements universitaires et de recherche.** Un soutien interne et des systèmes administratifs forts sont vitaux pour assurer le suivi des financements, en encourager de nouveaux et créer un environnement qui encourage la recherche.

Compte tenu des défis identifiés, nous formulons les recommandations suivantes :

- **La formalisation d'un Conseil africain de la recherche (CAR) doté d'antennes nationales.** L'objectif du CAR inclurait la consolidation d'un système et d'un agenda panafricains des connaissances issues de la recherche. Le CAR remplirait des rôles multiples, notamment une collaboration étroite avec les centres régionaux et les universités. Le CAR donnerait de l'élan à l'idée de bâtir des consortiums d'universités fortes en recherche.
- **Améliorer la disponibilité de financements des études post Licence et de la recherche.** Il faudra concevoir des méthodes novatrices pour exploiter



les sources de financement existantes et en identifier de nouvelles. Ceci inclura de travailler avec le CAR pour tirer le bénéfice maximal de ressources limitées, en utilisant des mécanismes de recherche multi-sites et multimodes qui contribuent à réaliser des économies d'échelle, de former les universitaires aux compétences qui permettent de réussir une demande de bourse et de travailler avec les gouvernements pour financer localement des agendas pertinents de recherche.

- ▶ **Améliorer la supervision des études de troisième cycle.** La formation aux bonnes pratiques de supervision et à l'utilisation de modèles multiples de supervision pourra être nécessaire pour améliorer la production du troisième cycle.
- ▶ **Les incitations pour développer et retenir les talents et les capacités locaux.** Il est urgent que l'Afrique développe des incitations et des mécanismes qui retiendront les talents locaux et attirera ceux qui sont partis. Un système d'ES plus favorable, réactif et solide sera bien placé pour y parvenir.

CADRE CONTEXTUEL ET CONCEPTUEL

Les établissements d'études supérieures les plus anciens enregistrés en Afrique se trouvaient en Égypte et au Maroc et les universités de Tombouctou furent fondées vers 988. Comme dans d'autres régions du monde, les études supérieures en Afrique étaient liées à la religion, tout en étant attachées à la quête de connaissances en soi (<http://collegestats.org/2009/12/top-10-oldest-universities-in-the-world-ancient-colleges/>). L'arrivée du colonialisme a conduit à une approche utilitaire à l'apprentissage et l'objectif central est devenu de servir le projet colonial et la formation de fonctionnaires. À partir de la fin des années 1950, les gouvernements africains ont cherché à construire des établissements d'ES dans leurs États nouvellement indépendants. Cependant, le tournant le plus délétère de l'histoire de l'ES en Afrique s'est produit quand l'Afrique a été emportée par l'hypothèse que l'investissement dans l'éducation de base produirait un rendement plus important pour l'Afrique que celui dans l'ES. Il a en a résulté la

diminution de l'ES et dans de nombreux cas l'exode des chercheurs africains de premier plan dans les établissements d'ES occidentaux. Bien que cela évolue, les graves conséquences débilitantes de la marginalisation de l'ES subsistent.

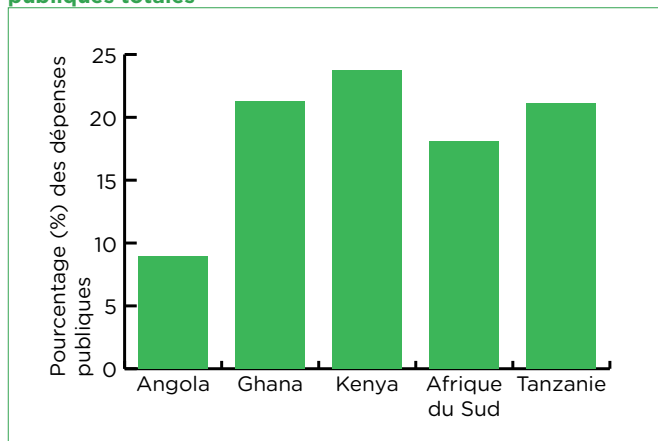
Cette note de politique est sous-tendue par l'hypothèse qu'appliquer une approche instrumentaliste à l'ES est peu susceptible de répondre à l'objectif central de l'ES : le développement et la valorisation des nouvelles connaissances. Elle est également sous-tendue par la croyance que « la force des universités et des établissements de recherche africains sont la condition clé de leur développement et leur faiblesse est l'indice de sa pauvreté à laquelle elle contribue également » (Sawyer, 2004:215). Il ne fait guère de doute que les ressources naturelles ne sont plus le facteur clé de la croissance économique.

Cette note de politique tente de fournir un cadre pour le développement des capacités de recherche de l'ES à travers la production de recherches théoriques solides, de diplômés de master et de doctorat. Les connaissances sont le produit d'une activité individuelle qui implique des travaux de recherche originaux, l'élaboration d'une théorie et d'une synthèse et où les connaissances endogènes ne désignent pas simplement les systèmes de connaissances disponibles historiquement en Afrique, mais aussi la production de connaissances nouvelles émanant des conditions, cultures, croyances, recherches et théories locales.

PROFIL STATISTIQUE DE L'ES SUR LE CONTINENT

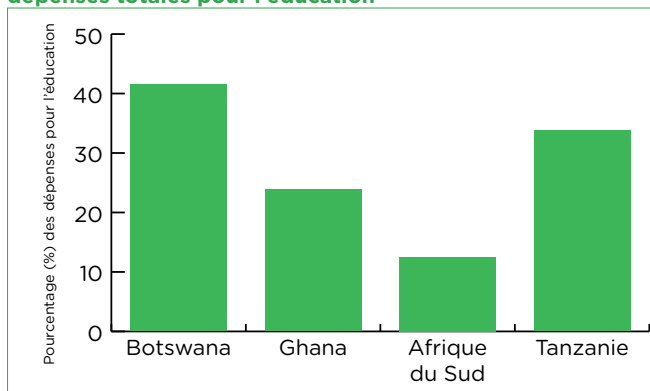
Il est largement admis que des données fiables et précises sur le paysage de l'ES en Afrique ne sont pas facilement disponibles. Voici ci-dessous une analyse rapide des dépenses publiques pour l'ES dans un choix de cinq pays.¹ Bien qu'elle ne soit pas destinée à être représentative, nous avons fait un effort pour prélever des données de pays de toutes les régions. La figure 1 montre les dépenses publiques pour l'éducation en pourcentage des dépenses nationales en 2010. Bien que dans certains cas (Ghana,

Figure 1. Dépenses d'éducation en % des dépenses publiques totales



Source : Base de données de la Banque mondiale, Statistiques de l'éducation : Dépenses pour l'éducation : mise à jour 05/08/2014.

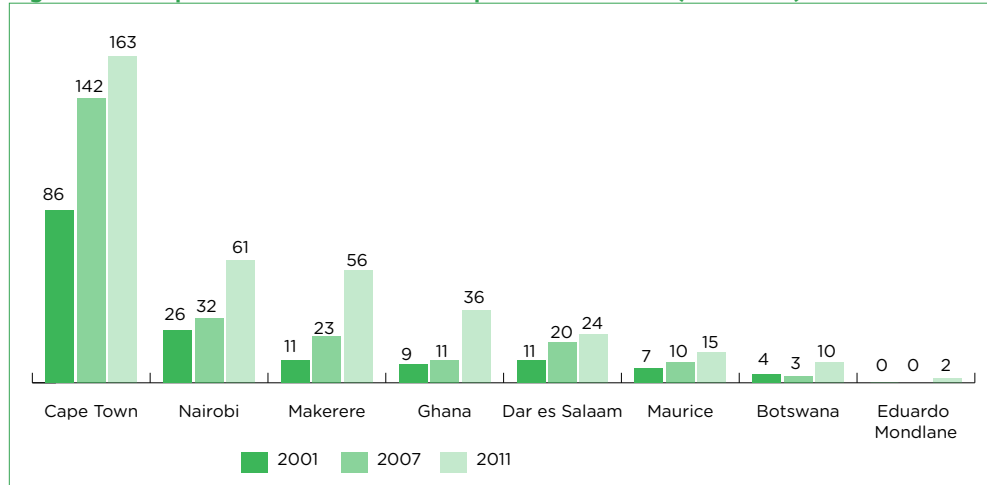
Figure 2. Dépenses pour l'enseignement supérieur en % des dépenses totales pour l'éducation



Source : Base de données de la Banque mondiale, Statistiques de l'éducation : mise à jour 05/08/2014.

1 Sélection réalisée suivant la disponibilité des données

Figure 3. Les diplômés en doctorat en Afrique subsaharienne (2001-2011)



Source : Cloete et Bunting, 2013:9

Afrique du Sud) le budget de l'éducation représente la plus grande partie du budget national, dans les cinq pays représentés, la majeure partie est susceptible d'être dépensée pour l'éducation de base (voir la figure 2).

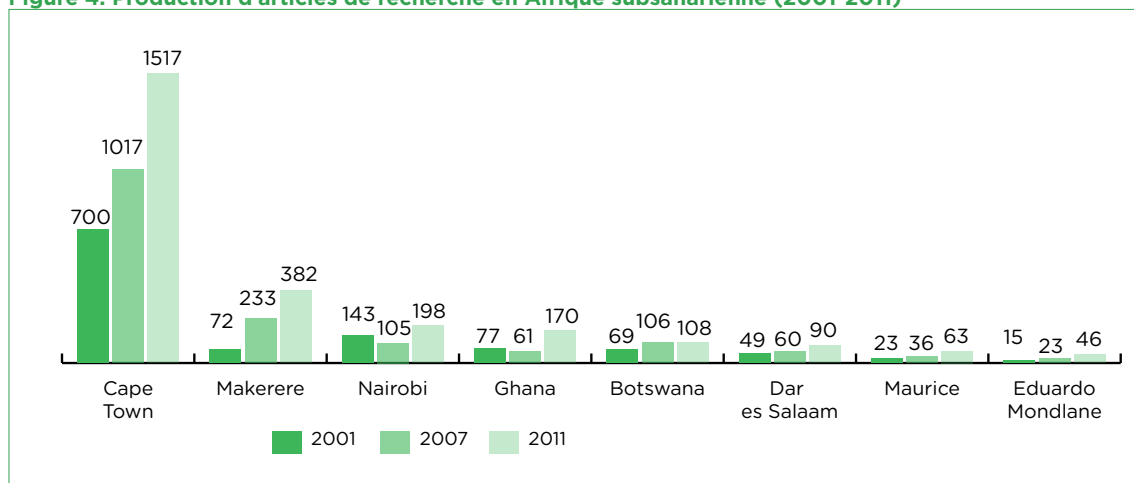
La figure 2 montre que bien qu'un pourcentage important du budget de l'éducation soit affecté à l'ES au Botswana, au Ghana et en Tanzanie, les retours sur investissement demeurent faibles par rapport à ceux de l'Afrique du Sud, même si le pourcentage dépensé en Afrique du Sud est plus faible que celui des autres pays (voir les figures 3- 5). Ceci pourrait s'expliquer par l'investissement historique dans l'ES en Afrique du Sud qui a été l'un des quelques pays sur le continent qui n'a pas cédé à l'investissement compulsif dans l'éducation de base au détriment de l'ES, et ces investissements rapportent toujours aujourd'hui.

Ce qui suit est un bref aperçu statistique des capacités de recherche mesurées en fonction du nombre d'articles de recherche publiés revus par les pairs et de diplômés de master et de doctorat dans un choix de pays. Cette section s'appuie principalement sur les données recueillies dans les projets du Réseau de recherche et de plaidoyer ES (HERANA) et se réfère aux établissements « phares » des pays sélectionnés. Le nombre de diplômés de master et de

doctorat est particulièrement important en ce qui concerne la participation à l'économie du savoir d'un pays. Malgré une hausse générale de 12% de la production de masters entre 2001 et 2011, les niveaux très faibles de la production de doctorats sont déconcertants. La figure 3 ci-dessous montre que le nombre total de diplômés du troisième cycle pendant la même période est passé de 154 à 367 et les universités de Cape Town, Makerere et Nairobi ont produit 80% de l'ensemble (Cloete et Bunting, 2013:9).

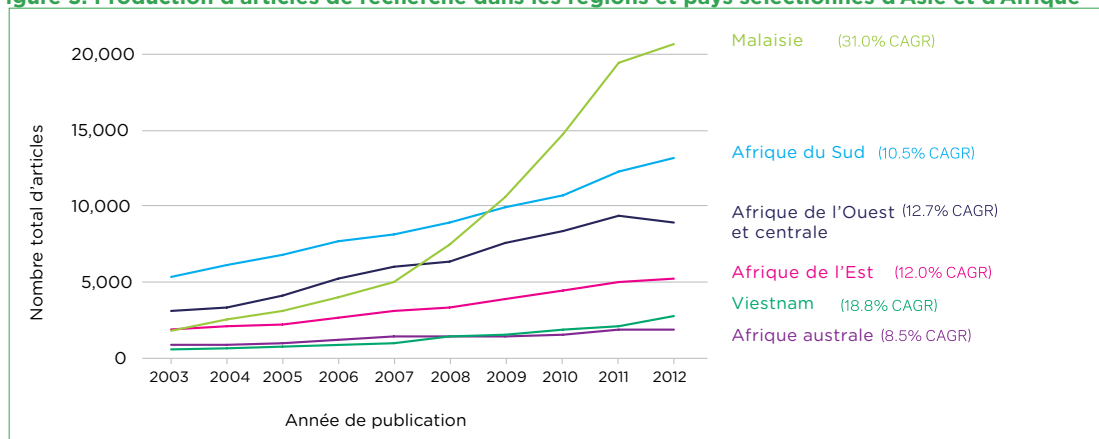
À nouveau, la hausse de la production doctorale est faible et l'établissement qui obtient la meilleure performance affiche une hausse de 21 diplômés seulement entre 2007 et 2011. En 2013, l'Afrique du Sud produisait 29 doctorats pour 1 million (jusqu'à 26 pour un million en 2007) d'habitants, et seulement 13% des femmes et 14% des hommes inscrits en troisième cycle en Afrique du Sud ont été diplômés (extrait du Département de l'ES et de la Formation (DHET) d'Afrique du Sud, Systèmes d'information et de gestion de l'ES (SIGES). Le rapport de l'Association régionale des universités d'Afrique australe (SARUA) sur les études de troisième cycle en Afrique subsaharienne (ASS) montre que les inscriptions en master et en doctorat en ASS sont restées relativement stables à 5% entre 2008 et 2012. Cependant, un élément plus dérangeant est que si l'on enlève l'Afrique

Figure 4. Production d'articles de recherche en Afrique subsaharienne (2001-2011)



Source : Cloete et Bunting, 2013:10

Figure 5. Production d'articles de recherche dans les régions et pays sélectionnés d'Asie et d'Afrique



Source : World Bank Compound Annual Growth Rate (CAGR) in SSA 2003-2012

du Sud du tableau, les inscriptions en doctorat baissent de 1% à 0,17% (SARUA, 2012).

Un autre indicateur de base des capacités de recherche et du développement des connaissances est le nombre d'articles publiés revus par les pairs. La figure 4 ci-dessous montre le nombre d'articles de recherche du développement du savoir (à l'exclusion des chapitres de livres et des comptes rendus des conférences) produit par les huit universités. La figure 4 montre que le nombre total d'articles de recherche a augmenté de 1 148 en 2007 à 2 574 en 2011. Une étude de la Banque mondiale (BM) indique que la production de recherche en ASS est inférieure à 1% de la production mondiale, bien que 12% de la population mondiale vive en ASS (BM, 2014).

La figure 5 montre que la croissance de la production de la recherche en ASS est lente à partir d'un faible niveau initial, à l'exception de l'Afrique du Sud. Par rapport à un pays en développement comme la Malaisie qui compte une population de 30 millions d'habitants, la production de recherche en ASS dont la population avoisine un milliard d'habitants est minuscule.

L'observation des figures 4 et 5 parallèlement à la figure 6 fait apparaître clairement que les universités africaines n'ont pas un nombre viable d'enseignants de haut niveau (professeurs et professeurs agrégés titulaires d'un doctorat) pour produire des articles de recherche ou pour diriger avec succès

les étudiants de troisième cycle en quête de diplôme.

Les données limitées ci-dessus mentionnées brossent un tableau sombre. Si l'on prend comme indicateur de la place du continent dans l'économie du savoir la production de recherche sous la forme de diplômés de master et de doctorat et les capacités de recherche d'universitaires de haut niveau en termes d'articles publiés revus par les pairs, alors l'Afrique a encore un chemin difficile à parcourir. Son empressement à « réparer » son système d'ES est ce qui plaide en faveur de l'Afrique (Mohamedbhai, G.2013).

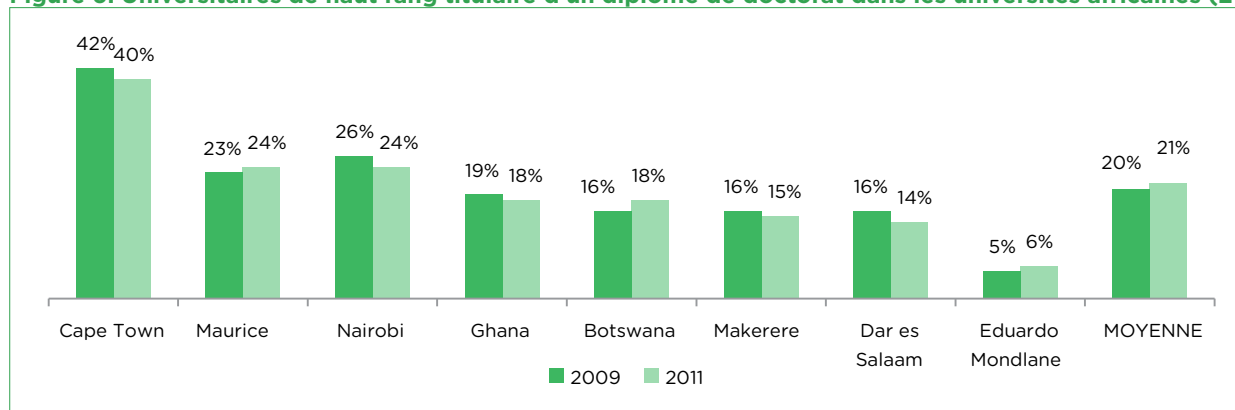
PRIORITÉS ET DEMANDES EN MATIÈRE D'ES

Il ne fait guère de doute que la demande croissante d'ES est une tendance bienvenue pour la croissance de l'Afrique. La demande accrue d'ES intervient dans un contexte de dépenses publiques limitées pour l'ES, de graves pénuries de personnel universitaire qualifié et de faible croissance économique sur le continent (SARUA, 2012b:6).

Une revue de la littérature récente indique les domaines prioritaires clés suivants, qui sont interdépendants, pour le développement des capacités de recherche en Afrique.

1. **Des dépenses publiques limitées d'ES associées à l'accès limité aux bourses de recherche.** Liés à cela, il convient de signaler les installations, l'équipement et

Figure 6. Universitaires de haut rang titulaire d'un diplôme de doctorat dans les universités africaines (2009-2011)



Source : Cloete et Bunting, 2013:10

les infrastructures de recherche inadéquats ainsi que le financement limité pour maintenir et étendre les infrastructures. En plus, la faible rémunération du personnel universitaire, les charges élevées d'enseignement et le temps limité à consacrer à la recherche ne créent pas un climat favorable à la production de connaissances. Selon le rapport sur les études de troisième cycle en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe, la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) dépense 23% de ses ressources pour la recherche, 65% pour l'enseignement et 11% pour la sensibilisation communautaire (Jorgensen, T.M., 2012). Il a été avancé également que la faiblesse de la rémunération des universitaires a créé un climat favorable à la prolifération de rapports rédigés par des consultants pour des agences externes sans renforcer la capacité du continent à produire de nouvelles connaissances qui lui seraient utiles.

2. **Les faibles capacités de recherche du système.** Malgré la hausse rapide des effectifs dans les premier et deuxième cycles, le nombre de diplômés ne s'améliore que lentement. Le faible niveau de réussite des étudiants des premier et deuxième cycles limite la réserve d'étudiants disponibles pour le troisième cycle. Bien que les inscriptions en troisième s'améliorent lentement, le nombre de diplômés reste extrêmement bas. En Afrique du Sud, le taux de conversion des diplômes de master en doctorat entre 2000 et 2006 s'est élevé à 37% (Cloete et Bunting 2013). En 2011, seulement 2 574 articles publiés revus par les pairs ont été produits. Sur ce nombre, 1 517 provenaient de l'Université de Cape Town (figure 4). Parmi les universités citées dans le rapport HERANA, seule l'Université de Cape Town montre que 40% de ses universitaires de haut niveau sont titulaires d'un doctorat (figure 6), ce qui indique une capacité limitée à produire des diplômés de troisième cycle et des articles publiés revus par les pairs. Les universités africaines produisent moins de 1% des publications universitaires (SARUA, 2012:10 et BM, 2014).
3. **L'inadéquation de la production de connaissances en relation avec les besoins nationaux et régionaux.** Ceci est lié à deux problèmes reliés. Le manque « d'autonomie institutionnelle en raison de nominations politiques aux postes universitaires de haut niveau ; [et le] manque de systèmes de recherche nationaux et de planification stratégique des études de troisième cycle qui conduisent souvent les universités à produire des connaissances inadéquates ayant peu de pertinence au niveau local, national ou régional » (SARUA 2012a:22). Il est nécessaire que les établissements intègrent le renforcement des capacités de recherche au cœur de leurs plans institutionnels stratégiques et donnent un nouvel élan pratique à la façon dont ces plans peuvent être réalisés. De plus, l'isolation des universités des autres secteurs du pays ne présage rien de bon pour sa place comme partie intégrante de l'agenda de développement de la nation. Une atmosphère de tolérance politique, de diversité culturelle, qui attache de la valeur à la quête de connaissances est précieuse pour promouvoir la recherche et viser l'excellence de la recherche. À cette fin, le renforcement de la démocratie multipartite offre un contexte stable pour le développement de l'ES fondé sur la recherche.

4. **Les universités sont paralysées par la bureaucratiation excessive et la faiblesse des systèmes administratifs.** Il est vital de développer des systèmes administratifs qui soutiennent la recherche et qui cherchent à améliorer la coordination entre les différents secteurs intra-institutionnels et externes. Ceci inclut la capacité à suivre le financement et les ressources. La demande croissante d'ES exige une gestion institutionnelle plus solide et des réponses systémiques à l'égard de la recherche et constitue un impératif.

POSSIBILITÉS DE PARTENARIAT ENTRE LES GOUVERNEMENTS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ES POUR SOUTENIR LA PRODUCTION DE RECHERCHE ET DE DIPLÔMÉS TITULAIRES DE DOCTORAT

Beaucoup de choses ont évolué depuis la déclaration de l'Association des universités africaines (AUA) en 1972 qui affirmait que la position de l'université africaine était trop essentielle pour être laissée à elle-même et que le contrôle par le gouvernement de l'ES africain était nécessaire. En effet, Saint (2009) et Moja et al (1996) cités dans Bailey (2014) signalent la relation souvent conflictuelle entre les universités et les gouvernements. Il ne fait guère de doute que le contrôle direct de l'ES par les gouvernements a peu de chances de mener à un environnement de recherche florissant. Dans un contexte d'instabilité politique fréquente et d'intenses contestations du pouvoir politique, l'autonomie des établissements d'ES est vitale. Cependant, l'autonomie sans la responsabilisation à l'égard des besoins et des priorités nationales ne contribuera pas à l'agenda de développement post-2015. La coordination de l'agenda de la recherche au sein d'un pays, au niveau régional et à l'échelle du continent est essentielle pour développer un fort profil panafricain.

Le rôle des conseils d'ES nationaux, régionaux et continentaux peut offrir des mécanismes viables pour la coordination et le soutien du renforcement des capacités de recherche. De tels conseils et commissions peuvent être bien placés pour faciliter la synchronisation entre le gouvernement, les universités et les centres de recherche au niveau national, régional et continental.

Bailey (2014) indique les différents rôles adoptés par les conseils et les commissions d'ES.

- Le rôle réglementaire a pour objet, entre autres, de déterminer les normes et les standards du secteur, d'autoriser les programmes et l'accréditation des nouveaux établissements et programmes.
- Le rôle distributif a pour objet d'établir et de suivre les budgets. Le rôle de suivi désigne la collecte et l'analyse des données au niveau systémique et le suivi de la qualité du système d'ES.
- Le rôle de conseil désigne l'offre de conseils d'experts et basés sur des données factuelles aux décideurs politiques.
- Pour finir, le rôle de coordination désigne la fourniture d'une plateforme d'interaction entre les parties prenantes clés du système, en assurant la coordination générale et stratégique du système (Bailey, 2014:26).

Il serait essentiel de considérer ces fonctions comme un tout plutôt que comme des fonctions séparées et exclusives. Les conseils et les commissions de recherche peuvent être bien placés pour assurer la cohérence entre les politiques nationales, les ministères, les établissements de recherche et les autres parties prenantes clés. Les conseils de recherche peuvent indiquer la nécessité de développer des domaines de spécialisation et d'excellence tout en reconnaissant que tout le monde ne peut pas tout faire et bien faire. Ceci diminuera les coûts et accroîtra la collaboration régionale et institutionnelle. Cette approche pourra accroître la capacité à renforcer mutuellement les capacités à plus d'un établissement ou pays simultanément.

RECOMMANDATIONS

Bien que le paysage de l'ES nécessite une rénovation et une revitalisation importantes, les quatre recommandations ci-dessous sont centrées sur les priorités clés et immédiates.

Recommandation N° 1 : La formalisation d'un Conseil africain de la recherche autonome et de ses antennes nationales

Cette note appuie les recommandations de la Commission de l'Union africaine de créer un Conseil africain de la recherche (CAR). L'objectif du CAR inclurait de « consolider un système panafricain des connaissances ; ... de bâtir une base solide pour la recherche scientifique sur le continent ; de nouer des partenariats qui pourraient contribuer à l'avancement des frontières de la science en Afrique » (Commission de l'Union africaine, 2011:16). Le CAR devra incarner la multiplicité des rôles de la coordination de la recherche, en fournissant un cadre réglementaire et de suivi et d'évaluation de la production de la recherche. En outre, des antennes nationales, en étroite collaboration avec les universités et d'autres parties prenantes, pourraient potentiellement collaborer pour élaborer des agendas pertinents de recherche visant à développer les économies locales et régionales. Ceci n'exclurait pas les conseils et les agendas nationaux de recherche. Ceci n'implique pas la centralisation et le contrôle de la recherche, mais plutôt de favoriser la recherche. Enfin, la CAR pourra être bien placée pour fournir des données fiables et comparables pour les systèmes d'ES en Afrique.

Dans une note conceptuelle visant à améliorer les capacités de recherche en Afrique, Habib et Price date appellent à former une alliance des universités de recherche en Afrique en s'appuyant sur les preuves mondiales qu'un consortium d'établissements centrés sur l'amélioration des capacités a plus de chances d'être efficace que le développement de systèmes locaux spécifiques (Habib et Price, nd : 4; et Mohamedbhai, 2013). Habib et Price (nd) défendent la sélection « d'universités fortes en recherche qui conduiront le projet africain de connaissances » (nd:3). Le CAR serait bien placé pour donner un élan à ces consortiums qui partageraient les ressources et accroîtraient l'efficacité. Une étude de la BM indique que la collaboration interrégionale

en matière de recherche en ASS va de 0,9% à 2,9%, en excluant la collaboration avec l'Afrique du Sud (BM, 2014:8).

Lié à cela, il y a la nécessité de faciliter le mouvement des étudiants à travers les pays africains en limitant les obstacles bureaucratiques tout en reconnaissant la souveraineté de chaque pays. Cette vision serait grandement favorisée par un cadre régional de qualifications qui permettrait la mobilité des étudiants.

Recommandation N° 2 : Améliorer la disponibilité de financements pour les études post Licence et la recherche

L'élément central de l'amélioration du financement est la disponibilité de sources multiples de financement. L'étude de l'Académie des sciences d'Afrique du Sud sur les études post Licence a montré que les indicateurs de la réussite de ces études sont la disponibilité de financements multiples et suffisants. Dans le contexte africain, ces études sont souvent entreprises par des étudiants plus âgés² dont beaucoup sont la première génération de diplômés soutenus par et qui soutiennent une famille élargie. Dans de telles circonstances, la capacité d'étudier à temps plein est éloignée. L'amélioration de l'environnement financier est susceptible d'encourager un grand nombre d'étudiants à temps plein qui auront de meilleures chances d'obtenir leur diplôme. Il est possible que la création du CAR contribuera à accroître les sources de financement accessibles aux étudiants potentiels (Consortium ES du Cap (CHEC), 2014).

On peut aussi réaliser l'amélioration du financement à travers l'idée d'un consortium d'universités qui pourrait éventuellement ouvrir la voie vers des économies plus efficaces à grande échelle. L'utilisation de possibilités d'études et de recherche sur de sites multiples (en ligne et sur site) pourrait contribuer à améliorer leur efficacité. De plus, les départements nationaux de l'Éducation, la Science et la Technologie sont encouragés à travailler avec les universités pour élaborer des agendas de recherche susceptibles d'être financés par l'État. Le CHEC fait référence au financement ciblé d'initiatives moins nombreuses au lieu de disperser des fonds limités entre de nombreux projets. Un financement accru serait aussi nécessaire pour l'amélioration des infrastructures. À travers l'Afrique, le problème des infrastructures ayant besoin de réparations, de l'espace limité en raison du surpeuplement et des équipements obsolètes entravent les capacités de recherche.

Il est également vital que les universitaires dans le système soient informés des bourses de recherche disponibles et guidés à travers le processus de candidature à ces bourses. La réussite des candidatures nécessite un niveau élevé d'expertise. Compte tenu des capacités de recherche limitée sur le continent, l'utilisation d'équipes dirigées par des chercheurs expérimentés associés à des chercheurs moins expérimentés pourrait être un moyen d'accroître le financement et d'améliorer les capacités simultanément.

2 L'étude de l'ASSAF indique que l'âge moyen des étudiants de troisième cycle en Afrique est de 30 ans

Recommandation N° 3 : Améliorer la supervision des études post Licence

La réussite des études post Licence repose dans une large mesure sur une bonne supervision. Ceci comprend une contribution expérimentée aux méthodologies de recherche, l'encadrement théorique et la capacité de guider les étudiants à travers l'analyse des données. Étant donné le petit nombre d'universitaires qui sont des chercheurs actifs et qui sont titulaires d'un doctorat, une formation à la supervision du troisième cycle pourrait être un mécanisme utile pour développer la production de diplômés troisième cycle. Lorsque c'est possible, une bonne supervision pourrait être accompagnée par le mentorat, de préférence d'une autre source, lorsqu'il s'agit d'aborder des questions dépassant le cadre universitaires et de négocier des problèmes institutionnels et culturels.

Le rapport de l'ASSAF suggère que le modèle d'apprentissage un étudiant un superviseur ne serait pas optimal pour accroître la production de diplômés de troisième cycle et pose comme point de départ la possibilité du modèle de cohorte qui fournit une masse critique d'étudiants et de superviseurs et permet des économies d'échelle. Le modèle de cohorte pourrait également servir de mécanismes pour la formation de superviseurs et offre des possibilités pour développer des communautés internes d'apprentissage où l'on encourage les discussions et les débats récurrents avec les pairs et les universitaires.

Recommandation N° 4 : Mettre en place des mesures incitatives pour développer et retenir les talents et les capacités locales

Un défi important à la croissance des capacités de recherche en Afrique est la perte des cerveaux en faveur des pays plus développés. Selon une étude de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en 2007 47% de l'élite instruite du Ghana vivait à l'étranger et entre 35-55% des Africains ayant fait de études poussées vivaient dans un pays de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) (UNESCO, 2008:8).

Bien qu'il y ait du vrai dans la recommandation formulée par l'ASSAF d'adopter la circulation des cerveaux, ceci ne change pas l'impératif de retenir les capacités intellectuelles de l'Afrique. Il est urgent de concevoir des incitations et des mécanismes pour permettre à l'Afrique de retenir ses talents intellectuels. Un système d'ES plus favorable et fort peut jouer un rôle décisif pour séduire ceux qui sont partis pour les faire revenir. Parallèlement à cela, il est nécessaire de remédier à la faiblesse des programmes d'études. Bien qu'il ne semble pas y avoir d'examen approfondis systématiques des pes d'études de troisième cycle du continent, il y a des références répétées à la mauvaise qualité de ces programmes. Ceci est souvent cité comme étant la cause du départ des capacités de recherche hors de l'Afrique (Urama, Swilling et Acheampong, 2012: 9).

CONCLUSION

Un système d'ES viable et d'un bon rapport coût-efficacité qui produise une recherche pertinente et suffisante est essentiel pour l'agenda de développement post-2015 de l'Afrique. Pour ce faire, le continent devra s'attaquer à la nécessité urgente et impérieuse de reconfigurer et revitaliser en profondeur son système d'ES.

L'auteur

Venitha Pillay

Est professeure agrégée de l'Université de Pretoria en Afrique du Sud et est actuellement basée à Washington DC. Elle a une grande expérience de la recherche dans l'ES en Afrique et est profondément engagée à développer les capacités de recherche sur le continent. Elle travaille également comme consultant pour la Banque mondiale et d'autres organisations internationales en ce qui concerne l'amélioration de la qualité et la quantité de la production de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur en Afrique.

RÉFÉRENCES

- ASSAf. 2010. *The PhD Study : a consensus report*. ASSAf : Pretoria.
- Bailey, T. 2014. *The roles and functions of HE councils and commissions in Africa: a synthesis of eight case study report* : Council for HE Transformation (CHET): Cape Town.
- Cloete, N et Bunting, I. 2013. *Challenges and opportunities for African Universities to increase knowledge production*. OCDE.
- Habib, A et Price, M. nd. *Concept note on an African Research Alliance*. Non publié.
- Association internationale des universités (IAU). 2010. *The changing nature of doctoral studies and doctoral study programmes in SSA*. IAU.
- Jorgensen, TM 2012. *CODOC- Cooperation on doctoral education between Africa, Asia, Latin America and Europe*. Association européenne des universités : Bruxelles.
- Mamdani, M. 2011. *The importance of research in a University*. CODESRIA Bulletin, 3.
- Mohamedbhai, G 2013. *Towards an African higher education and research space (AHERS)*. ADEA.
- SARUA 2012a. *Doctoral Education: Renewing the Academy*. Leadership Dialogue Series 4(1). SARUA : Johannesburg.
- SARUA. 2012b. *Seven years of regional HE and advancement 2006-2012*. SARUA : Johannesburg.
- Urama, K., Swilling, M et Acheampong, E. 2012. *Rethinking the research and research capacity agenda in African universities and higher institutions*. ADEA
- Banque mondiale. 2014. *A decade of development in Sub Saharan African STEM research*. Banque mondiale.
- Forum économique mondiale. Rapport sur la compétitivité mondiale 2013-2014. Genève.



L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

L'ADEA existe depuis 1988. D'une plateforme créée par les bailleurs de fonds pour coordonner l'aide au développement elle a évolué en une organisation panafricaine travaillant en étroite collaboration avec l'Union africaine et hébergée au sein de la Banque africaine de développement (BAD).

L'ADEA est aussi un partenariat entre les ministres africains de l'éducation et de la formation et leurs partenaires au développement et un forum pour le dialogue sur les politiques éducatives. Ce dernier s'appuie sur un réseau actif de ministères africains de l'éducation, d'organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, de chercheurs et d'acteurs concernés par l'éducation d'Afrique et du monde entier.

Collectivement, le réseau aspire à la vision d'une éducation et d'une formation de qualité axées vers la promotion des compétences critiques pour le développement accéléré et durable de l'Afrique.

En 2013, les chefs d'État de l'Union africaine ont entériné le cadre stratégique élaboré par l'ADEA pour guider la transformation des systèmes africains d'éducation et de formation.

Les programmes de l'ADEA sont mis en œuvre par le Secrétariat de l'ADEA, qui est basé au sein de la BAD, et par ses groupes de travail, Task Forces et pôles de qualité inter-pays qui abordent des thèmes et défis spécifiques du domaine de l'éducation.

Les membres de l'ADEA comprennent 15 organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux et 18 ministères de l'éducation.

Plus d'information sur le site web de l'ADEA : www.adeanet.org